

PROCES-VERBAL  
DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)  
DE L'EUR SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE  
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réuni le 15 Juillet 2021 à 11H  
Séance n°11

Etaient présents ou représentés les 14 membres suivants (sur 18 membres) :

Membres nommés de droit du CoPil

M. Yves d'Angelo  
M. Philippe Boucaud  
M. Alexandre Caminada (représenté)  
M. Nelson Christensen  
M. Thomas Frisch  
M. Guillaume Huyet  
M. Philippe Maisonobe  
Mme Sophie Martini  
M. Christophe Renac (représenté)  
M. Marc Sosson (représenté)  
M. Philippe Stee  
Mme Elisabeth Taffin-De-Givenchy  
Mme Giovanna Tissoni

Etaient absents ou excusés les 3 membres suivants :

Membres absents

2

M. Laurent Busé  
M. Elie Hachem  
M. Uwe Meierhenrich  
M. Ingo Waschkies

Séance animée par : Médéric Argentina et Frédéric Cappa.

La séance débute à 11h00. Elle est présidée par M. Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

## Ordre du jour

- I) Approbation du Procès-Verbal des séances en date du 01/06 et du 24/06/2021
- II) Approbation du calendrier universitaire 2021-2022
- III) Approbation des PCA, PRP, EQHO 2020-2021
- IV) Point de la Direction
- V) Questions diverses

### I) APPROBATION DU PROCES VERBAL EN DATE DU 01/06/2021 et du 24/06/2021

Le projet de procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2021 a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams le lundi 12 Juillet 2021. Il n'a fait l'objet d'aucune demande de modification jusqu'à ce jour.

Le projet de procès-verbal de la séance du 24 juin 2021 a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams le lundi 12 Juillet 2021. Il n'a fait l'objet d'aucune demande de modification jusqu'à ce jour.

Le Procès-Verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin et celui du 24 juin 2021 sont approuvés à l'unanimité sans aucune modification.

3

### II) APPROBATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022

#### RAPPEL

- Il existe un calendrier universitaire annuel à l'échelle de l'établissement. Celui de l'année 2021-2022 a été voté par le CAC le 13/04/2021 et le 15/06/2021 concernant l'ajout des journées banalisées.
- Chaque campus édite également son propre calendrier (qui s'inscrit dans celui de l'établissement) pour le portail. Il doit être voté par les instances de toutes les EURs présentes sur le site.

=> Le calendrier universitaire présenté a été débattu à 2 reprises durant les commissions pédagogiques du 21/05 et du 08/07/2021 (à laquelle prenne part les EC des EURS LIFE/DS4H et SPECTRUM) pour aboutir au calendrier commun présenté aujourd'hui.

#### Questions et remarques:

- *J'ai l'impression que ce calendrier ne correspond pas à la dernière version (Sophie Martini) car la journée banalisée (JPE) du 1<sup>er</sup> semestre (jeudi 29/10) n'est pas inscrite.*
  - ⇒ *Nous allons vérifier. (Médéric Argentina)*
  - ⇒ *Cyrille Baudoin vient d'échanger avec la scolarité et il confirme que la version proposée au vote est bien la dernière version du calendrier universitaire.*
- *C'est bien de le discuter au-delà de la commission pédagogique, d'accoutumé je le partage aux enseignants et coordinateurs pour qu'ils fassent remonter leurs remarques éventuelles mais cette fois-ci je n'ai pas eu le temps de le faire. (Giovanna Tissoni)*

Qui est pour l'approbation de ce calendrier universitaire 2021-2022 ?  
13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Les membres du CoPil se prononcent favorablement à l'adoption du calendrier universitaire 2021-2022.

### III) APPROBATION DES PCA, PRP, EQHO 2020-2021

RAPPEL : Les personnels E/C concernés par ces primes sont ceux ayant une implication dans les actions suivantes, dans notre EUR :

- les directions de laboratoire de recherche (directeurs.rices et directeurs.rices adjoint.e.s)
- les directions de départements disciplinaires (directeurs.rices et directeurs.rices adjoint.e.s)
- les responsables de parcours Master
- les missions spécifiques
- les responsables de diplôme universitaire

#### Procédure

- Les directions de départements ont été saisies par la Direction de l'EUR pour faire remonter les E/C pouvant prétendre à ce dispositif avec comme deadline le vendredi 9 juillet.
- Le BP de proximité de l'EUR vérifie le dossier.
- Le BP fera remonter le dossier avec la décision du Copil à la DRH (deadline ce jour).

*NB : contrairement à l'an passé, les primes concernant le portail Licence sont gérées directement par le directeur du portail, Ingo Waschkies.*

Le récapitulatif des demandes est accessible sur le tableau de synthèse dans l'espace partagé TEAMS.

Suite à la présentation des besoins de primes remontées par chaque discipline, la proposition est débattue par l'assemblée.

#### Questions et remarques :

- *Il n'y a pas d'item sur le directeur de l'ED. (Elisabeth Taffin de Givenchy)*  
⇒ *Pas de difficulté, la liste n'est pas exhaustive.*
- *Par rapport aux primes du portail, étant donné qu'il n'y a pas de CoPil pour approuver ces primes, nous ne savons pas comment cela va être validé sur le plan réglementaire. (Frédéric Cappa)*
- *Il nous a été attribué un droit de tirage de 700 heures équivalences horaires et 396 heures de PRP. Merci aux directions de départements d'avoir fait remonter vos besoins afin que l'on ait pu, avec la collaboration de notre BP de proximité, attribuer ces heures. Nous avons essayé d'optimiser au maximum cette enveloppe en privilégiant une répartition*

égalitaire en augmentant de 13h les demandes des équivalences horaires. (Frédéric Cappa)

- Un effort important a été produit par la gouvernance suite aux échanges que la direction de l'EUR SPECTRUM avait engagé début 2021 pour augmenter l'enveloppe de primes, notamment les Équivalences Horaires (EQHO). Le budget a été augmenté d'environ 45%. En revanche, l'enveloppe des heures des PRP est maintenue en l'état et elle ne peut pas être pleinement utilisée en raison du faible nombre de missions reconnues comme finançables par l'établissement dans le référentiel. Ces missions sont ainsi à financer sur ressources propres de l'EUR si le budget le permet. Ainsi, nous avons, dès que nous le pouvions, fait basculer les demandes de PRP qui n'étaient pas dans le référentiel sur l'enveloppe d'EQHO. (Frédéric Cappa)
  - ⇒ Nous allons échanger avec Sabrina Loufrani (VP-RH), afin de lever cette difficulté. (Médéric Argentina)
- Il y a des décharges horaires et des primes en plus ? (Philippe Boucaud)
  - ⇒ C'est l'un ou l'autre ou bien un panachage selon les demandes des enseignants. Le bémol étant que ces primes concernent l'année universitaire 2020-2021, donc s'ils souhaitent une décharge pour l'année prochaine, il faut qu'ils avertissent leurs départements en amont. L'idéal serait de pouvoir modifier le calendrier et d'en discuter en début d'année.
- Il manque la prime pour la gestion du matériel informatique de 12h. A-t-elle été basculée sur le portail ? (Giovanna Tissoni)
  - ⇒ Etant donné que cette mission n'est plus référencée dans le référentiel, nous l'avons répercutée sur les équivalences horaires du portail.
- Il manque des primes de direction du département de physique. (Giovanna Tissoni)
  - ⇒ En effet, ces primes ont disparu du fichier. Nous allons les rajouter. (Médéric Argentina)
- Par rapport à ce que nous avons fait remonter en mathématiques, y a-t-il des points de vigilance ? (Philippe Maisonobe)
  - ⇒ Les demandes ont été respectées à 100%, voire au-delà comme expliqué précédemment.
- Est-on sûr que l'année prochaine, nous aurons la même enveloppe, sinon cette augmentation d'heures pourra créer un précédent ? (Elisabeth Taffin de Givenchy)
  - ⇒ Nous avons travaillé en ce sens avec la gouvernance, cela ne devrait donc pas poser de problèmes pour l'année à venir. (Médéric Argentina)
  - ⇒ Et pourquoi ne pas attribuer cette augmentation d'heures proportionnellement à la demande initiale ? (Philippe Boucaud)
  - ⇒ Il n'y aura pas d'inégalité en proposant cette approche ; tous les acteurs qui s'investissent dans le fonctionnement de l'établissement sont ainsi remerciés.

Qui est pour la proposition d'attribution des PCA/PRP/EQHO 2021 présentée en séance (incluant la demande de modification concernant les primes de direction de physique) ?  
14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

A l'unanimité, les membres du CoPil se prononce favorablement sur la proposition d'attribution des primes PCA/PRP/EQHO 2021 telles que présentées en séance.

## IV) POINT DE LA DIRECTION

### RECHERCHE

#### PERENNISATION DE L'IDEX

Le jury international a confirmé l'IDEX UCA JEDI le 30 juin 2021, au côté d'Université de Grenoble Alpes et des six premières IDEX confirmées : Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Paris Sciences et Lettres et Université Paris Saclay.

#### MISE EN ROUTE DE L'AAP SFRI

Le prochain CoPil aura lieu deuxième quinzaine de septembre et aura à l'ordre du jour la validation du déploiement du programme (notamment la répartition du budget par rapport aux actions définies).

#### RESULTATS AAP BOURSES INTERDISCIPLINAIRES

- 3IA : le projet *"Reinforcement learning for the optimal locomotion of micro-swimmers in a complex chaotic environment"* porté par Jérémie BEC a été validé par le CS du 3IA.

*NB : seul le dossier de l'EUR SPECTRUM et celui de l'EUR DS4H ont été sélectionnés par le 3IA.*

- EUR LIFE/A4 : le projet *"Characterizing the flagellum proteome to elucidate the mechanisms of migration of Phytophthora zoospores toward their host plants"* porté par Eric Galiana, Agnès Attard et Xavier Noblin a été validé par l'EUR LIFE et l'A4.

6

#### RESULTATS AAP POST-DOC IDEX

Pour rappel : 10 dossiers ont été évalués par une sous-commission du COSP (10 membres, Frédéric Cappa, et Médéric Argentina) qui a préconisé le classement suivant :

1. Ludovic Keiser, porteur C. Raufaste (INPHYNI)
2. Jana Bockova, porteur C. Meinert (ICN)
3. Chao Liang, JP Ampuero (GEOAZUR)
4. Stefano Marcantoni, porteur R. Chétrite (LJAD)
5. Suman Mallick, Porteur A. Burger (ICN)

Le Bureau IDEX a statué le 30 juin in-fine sur le financement de 4 bourses (40% de réussite sur tout l'établissement) telles que suit :

- 1) C. Raufaste (INPHYNI)
- 2) S. Tanzilli (INPHYNI)
- 3) J-P. Ampuero (GEOAZUR)
- 4) A. Burger financé sur une autre enveloppe

*Liste complémentaire : C. Meinert, 2<sup>ème</sup> sur liste d'attente ; R. Chétrite, 3<sup>ème</sup> sur liste d'attente.*

Questions et remarques :

*Une discussion animée s'entame suite à l'annonce des résultats des bourses attribuées par l'Idex. Les membres du CoPil sont dubitatifs sur le changement de classement opéré par le bureau exécutif de l'Idex.*

*Médéric Argentina a rappelé le contexte :*

*Le bureau Idex avait missionné la direction de l'EUR SPECTRUM pour l'évaluation des dossiers mais pas pour le classement. C'est un choix de la direction de l'EUR en corrélation avec la commission nommée pour évaluer ces dossiers de procéder de la sorte. Sur un large périmètre scientifique comme celui de l'EUR SPECTRUM et devant l'excellence de plusieurs projets (au-delà du nombre de bourses disponibles), le classement est essentiel pour défendre les projets retenus. Cela semblait être la meilleure manière d'évaluer correctement et avec transparence tous les dossiers de notre périmètre dans la globalité des demandes. L'EUR SPECTRUM est la seule EUR à avoir travaillé les dossiers post-doc pour être en capacité de les classer. Avant la réunion, le bureau Idex a remercié la Direction de l'EUR par courriel et ensuite à l'oral pour la qualité du travail d'évaluation sur les 10 dossiers à expertiser.*

*L'exercice d'évaluation était double car l'EUR devait défendre également à posteriori ses dossiers au regard de toutes les autres demandes des EUR dans une réunion avec le bureau Idex. Il y avait deux critères de sélection: (1) soit le post-doc venait en soutien pour le dépôt à l'ERC avec chance avérée de succès (2) soit le postdoc devait être suffisamment mature pour être embauché dans une EPST (CNRS, INRIA, IRD, etc...).*

*L'EUR SPECTRUM n'a pas été invité à participer à la réunion d'arbitrage finale du bureau Idex avec les partenaires institutionnels d'UCA. La Direction de l'EUR ne sait donc pas dans quel contexte la stratégie (à laquelle l'école n'est pas associée) a été invoquée pour changer le classement.*

*Les cinq dossiers présentés lors de la réunion d'échange avec le bureau Idex rentraient bien dans les 8 axes stratégiques définis par l'établissement et ils correspondaient aux 5 meilleurs dossiers sur notre périmètre.*

*La direction de l'EUR a été très surprise de voir remonter le dossier porté par S. Tanzilli, car la sous-commission avait clairement noté le caractère hors contexte du projet : le dossier de la jeune postdoc était trop vert (défense de thèse trop récente) pour que ce dernier soit retenu dans le cadre d'un recrutement CR au CNRS. Ainsi, pour la sous-commission, cette demande sortait du cadre de l'AAP et ne pouvait pas être présentée parmi les dossiers sélectionnés. Frédéric Cappa l'a d'ailleurs mentionné à deux reprises à Sylvain Antoniotti et Hervé Delingette lors de la présentation du classement de l'école.*

*Au vu de ces faits, les membres du CoPil se sont questionnés sur :*

- *Les raisons de cette remise en cause du travail effectué par l'EUR SPECTRUM*
- *La pertinence d'effectuer un travail d'évaluation de qualité par les instances de l'EUR SPECTRUM;*
- *La pertinence de solliciter les membres du COSP de l'EUR par le bureau Idex si ce dernier ne prend finalement que partiellement compte du classement : pourquoi demander une expertise et autant leur faire remonter tous les dossiers ?*

- *Le déroulement des prochains AAP*
- *le manque de concertation des différents conseils de recherche existants;*
- *La possibilité de l'école à être mieux associée à la stratégie de l'Idex; D'autres décisions de ce type peuvent être prises sans consultations (ex: tenure track, programme stratégiques), conduisant à une insatisfaction des membres du CoPil, et qui risque d'être délétère pour la communauté; les DU souhaitent être impliqués d'une manière générale, dans la stratégie de l'Idex.*
- *Le DU de l'INPHYNI a souhaité utile de préciser à l'ensemble du CoPil qu'aucun travail de lobbying n'a été mené pour faire remonter le dossier de Mr Tanzilli.*
- *Un autre membre du CoPil a fait part de son regret concernant la perte de parité parmi les porteurs de projets financés (que des hommes) alors que l'école avait soutenu une chercheuse pour obtenir un financement.*
- *Pour répondre à une question du CoPil, la direction de l'EUR SPECTRUM a rappelé la composition du bureau Idex: l'un des membres s'est étonné que la déléguée régionale du CNRS puisse donner un avis scientifique sur les dossiers présentés par l'EUR SPECTRUM.*

8

*Pour donner suite aux nombreuses critiques et désapprobations, l'ensemble du Comité de Pilotage a mandaté la direction de l'EUR SPECTRUM afin de faire connaître au Président d'UCA leur mécontentement concernant les modalités de classement du bureau Idex et d'une manière plus générale, les nombreuses décisions qui sont prises sans aucune consultation dans des domaines qui les concernent directement (comme les tenure-track, les programmes stratégiques) par des structures (bureau IDEX par exemple) qui pourraient très bien s'appuyer à la fois sur l'EUR et sur les DU.*

*Les DU ont rappelé la qualité des échanges et dialogues qu'ils ont avec l'EUR SPECTRUM qui contraste fortement avec la ténuité des rapports avec le bureau Idex et la gouvernance. Ils souhaitent également que la stratégie de l'établissement soit synchronisée avec les UMR et que l'EUR puisse être le bon canal, en soulignant que l'école ne doit pas être court-circuitée. Les membres du Comité de Pilotage souhaitent également pouvoir être plus associés à la stratégie de l'Idex.*

## Pédagogie

### MISE EN PLACE D'UNE CERTIFICATION EN ANGLAIS EN L3

- *Obligatoire : directive du Rectorat suite à un arrêté du MESRI (3500 étudiants concernés sur l'établissement)*
- *Pas d'obligation de réussite (l'échec ne remet pas en question la validation du diplôme de l'étudiant)*

*=> l'établissement consulte en interne ses enseignants de langue avant de transmettre un cadrage général.*



## PAUSE MERIDIENNE DECALEE POUR REGULER LES FLUX AU CROUS

Il a été décidé de décaler la fin des cours du matin à titre expérimental jusqu'à fin octobre. Les étudiants en TD finiront à 12h15, tandis que les amphis finiront toujours à 12h30. Le début des cours l'après-midi sera à 13h15.

## Vie institutionnelle

### PRISE DE FONCTION

Carole Petit a été nommée à la direction adjointe de l'OCA et ne pourra donc plus exercer sa fonction de chargé de mission formation au côté d'Olivier Legrand.

C'est Eric Aristidi (Lagrange) qui a rejoint dernièrement notre bureau exécutif qui prend la relève.

### RETOUR SUR POINT RH

Campagne BIATSS au fil de l'eau : les missions pérennes (remplacements compris) sont renouvelées pour les durées demandées (*celle sous IDEX, EOTP ou DRVI sous réserve de financement qui doit être validé par la DAF ou la DRVI*).

## V) QUESTIONS DIVERSES

- *Est-ce que des DUs savent s'ils vont accueillir un des quatre tenure-track qui vont être accueilli dans l'établissement ? (Guillaume Huyet).*
  - ⇒ *Il y a un tenure-track dans l'institut Neuromod, porté par Patricia-Renaud Bouret (Médéric Argentina).*
  - ⇒ *Je n'ai pas été informé. (Yves D'Angelo)*
  - ⇒ *Sur Artemis, il y un candidat qui était candidat DR2 classé. J'ai discuté avec Noël Dimarcq, mais ce n'est pas confirmé (Nelson Christensen).*
- *Peut-on revenir sur le calendrier de l'HCERES ? (Philippe Maisonobe)*
  - ⇒ *Le calendrier est le suivant : dépôt des dossiers à l'automne 2022, pour une évaluation en 2023 par l'HCERES et une accréditation en 2024 (à reconformer auprès des services compétents).*
  - ⇒ *Ca serait quand même bien d'inviter S. Descombes à un COPIL ou un COSP pour qu'il puisse nous conseiller sur la façon de travailler par rapport au travail d'évaluation à venir de la nouvelle offre de formation de l'établissement car il a eu diverses expériences avec d'autres universités. (Philippe Maisonobe)*

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 12h40.

Date et Lieu du prochain CoPil à définir.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa,  
Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie